



Les solutions pour le changements climatique

la réponse de la Banque africaine de
développement aux impacts en Afrique

Remerciements

La présente brochure est le fruit d'un travail réalisé par le Comité de coordination sur le changement climatique, qui est présidé par M. Aly Abou-Sabaa. Elle a été produite avec les orientations stratégiques de M. Anthony Nyong dans l'objectif de présenter le travail à caractère évolutif que réalise la Banque sur la question du changement climatique, parallèlement aux pays membres et à ses partenaires au développement, et de proposer d'autres pistes possibles de collaboration.

Le coordinateur et auteur principal de la brochure, Uzoamaka U. Nwamarah, a bénéficié de nombreuses contributions pour la rédaction de certaines sections, notamment celles de Balgis Osman-Elasha, Akissa Bahri, Katia Theriault, Clotilde Mollo Ngomba, Uche Duru, Siham Mohamed Ahmed, Mafalda Duarte, Ignacio Tourino Soto, Sebastien Delahaye, Maimuna Nalubega, Joao Cunha, Ali Aymen, Mwila Musumali et Caroline Jehu-Appiah. Nous remercions tout particulièrement Yogesh Vyas pour la révision de la brochure et Mouna Zahmoul pour la gestion de la logistique. Enfin, nos remerciements vont également à Kelsea Ballantyne, de Coxswain Social Investment Plus, pour les travaux d'édition linguistique et de mise en page qu'elle a effectués.

Banque africaine de développement 2012

Tous droits réservés. Publié en 2012

Les points de vue exprimés dans le présent document sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions et politiques de la Banque africaine de développement (BAD) ni de son Conseil des gouverneurs ni de son Conseil d'administration ni des gouvernements qu'ils représentent. La BAD et son Conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données contenues dans cette publication et déclinent toutes responsabilités liées à une quelconque conséquence de leur utilisation.

En désignant ou faisant référence à un territoire ou une zone géographique donné(e), ou utilisant le terme « pays » dans le présent document, la BAD n'entend porter aucun jugement sur le statut juridique ou tout autre statut d'un territoire ou d'une zone donné(e).

Contents

Message du président.....	1
Le changement climatique.....	5
Plan d'action de la BAD sur le changement climatique.....	9
Projets et programmes -Points saillants.....	11
Projets et programmes par thème.....	13
Création de capacités d'adaptation par la gestion intégrée des ressources hydriques.....	15
Augmentation de la résistance des populations locales et de leur capacité d'adaptation.....	17
Lutte contre le changement climatique Risques sanitaires.....	19
Investir dans les services climatologiques et météorologiques à l'appui du développement.....	21
Augmenter les investissements dans les énergies propres et l'efficacité énergétique.....	23
Gestion durable des forêts et des terres, REDD+	25
Promotion du transport durable.....	27
Soutenir les technologies novatrices.....	29
Un courtier en savoir pour l'Afrique.....	31
Production de rapports techniques propres à l'Afrique.....	31
Boîtes à outils et produits d'orientation.....	32
Porter haut et fort la voix de l'Afrique.....	32
Stimuler le développement des capacités	33
Levée de fonds pour la lutte contre le changement climatique en Afrique	35
Perspectives.....	41

Message du président



« La lutte contre la pauvreté dans le monde et contre le changement climatique sont les deux grandes batailles que nous devons livrer. Si nous perdons la première, nous perdrons aussi la deuxième. »

Dr. Donald Kaberuka
Président, Groupe de la Banque africaine de développement

Avant-propos

Le changement climatique représente une menace grave pour le développement durable, pour les efforts de réduction de la pauvreté et pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), surtout en Afrique. Ses répercussions se manifestent déjà sur le continent par la multiplication des épisodes climatiques : inondations, sécheresses, vagues de chaleur. Les principaux secteurs économiques de l'Afrique pourraient en subir des conséquences catastrophiques : une plus grande menace pour la sécurité alimentaire, la raréfaction de l'accès aux ressources hydriques, la baisse de la productivité des ressources naturelles, l'appauvrissement de la biodiversité, le déclin de la santé, une plus grande dégradation des terres, l'intensification de la désertification et l'érosion du littoral. Les dernières études indiquent que le coût économique du changement climatique en Afrique devrait être beaucoup plus élevé, toutes proportions gardées, que dans les autres régions du monde.

La Banque africaine de développement (BAD) est convaincue que le changement climatique donne l'occasion à l'Afrique d'adopter un mode de développement résistant au changement climatique et à faible émission de carbone, qui favorise les technologies énergétiques propres et à faible consommation d'énergie, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles (terres, eaux et forêts). Un tel mode de développement réduirait l'exposition des populations vulnérables d'Afrique aux effets néfastes du changement climatique, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. C'est dans ce contexte que la lutte contre les effets du changement climatique sur le continent revêt toujours un caractère hautement prioritaire pour la Banque.

En baissant le coût du capital et en diminuant le risque qui pèse sur les opérations souveraines et non souveraines, le financement de la lutte contre le changement climatique joue toujours un rôle primordial dans la viabilisation de l'investissement dans les projets à faible émission de carbone et résistants au changement climatique. La BAD joue un rôle important en tant que bailleur de fonds, partenaire et conseiller de ses pays membres régionaux, qu'elle aide à obtenir les ressources disponibles et à tableur sur les possibilités de financement futures.

L'excellent bilan opérationnel de la BAD en Afrique lui procure un avantage comparatif indéniable dans la mise en œuvre de projets et programmes durables sur le continent dans le domaine des énergies propres et renouvelables, le transport durable, l'agriculture intelligente et la gestion intégrée des terres et de l'eau, sans perdre de vue les questions sanitaires et sociales.

La Banque africaine de développement, aux côtés des pays membres régionaux et de ses partenaires au développement, s'engage à promouvoir le développement durable de l'Afrique pour assurer sa prospérité économique. Aussi, vous invite-t-elle à l'accompagner dans la réalisation de cette importante mission.



Les solutions pour le changements climatique

La présente brochure souligne les mesures prises par la BAD en réaction au changement climatique en Afrique. Elle donne un aperçu des programmes et des projets couronnés de succès que la Banque a entrepris avec ses partenaires au développement dans les principaux secteurs économiques que sont l'énergie, le transport, l'eau et l'assainissement, l'agriculture et la santé. La brochure présente également l'ensemble des instruments dédiés au financement de la lutte contre le changement climatique qu'accueille et gère la Banque. Elle montre par ailleurs une partie du travail effectué par la Banque en tant que « courtier » en savoir sur le continent, un rôle où elle produit et diffuse des connaissances pertinentes et organise des programmes qui répondent aux besoins spécifiques de l'Afrique dans le domaine du changement climatique.

Le changement climatique en Afrique

L'Afrique est le deuxième continent au monde de par sa superficie (environ **30,2 millions de km²**) et sa population (plus **d'un milliard d'habitants**). Il occupe **6 % de la surface totale du globe** et abrite **15 % environ de la population mondiale**. Il compte également un grand nombre de régimes climatiques, sa superficie et sa position géographique y jouant un rôle déterminant. Chevauchant l'équateur, il est le seul continent **qui s'étend des zones tempérées du nord à celles du sud**.

On estime que les répercussions du changement climatique sur la santé seront particulièrement graves en Afrique centrale et en Afrique australe.



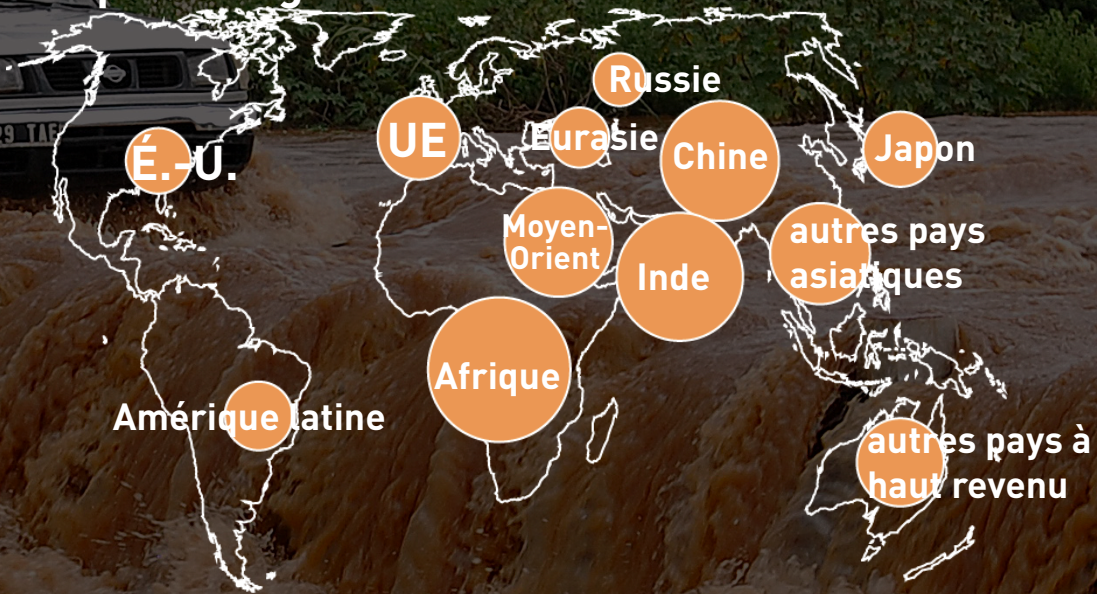
Les ombres sombres représentent les pays où le nombre de morts provoquées par le changement climatique est le plus important, et les ombres claires ceux où il est le plus faible.*

On prévoit aussi que le rendement agricole connaîtra la baisse la plus importante dans la région centrale de l'Afrique australe (Zambie, Zimbabwe, Angola).

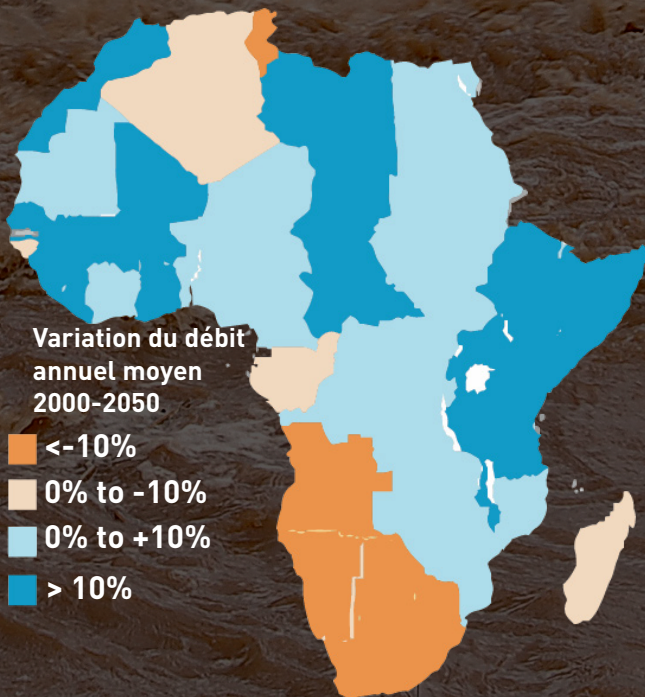


Les ombres sombres représentent les pays où la baisse de productivité provoquée par le changement climatique est la plus importante, et les ombres claires ceux où elle est la plus faible.*

Les dégâts provoqués par le changement climatique (en pourcentage du PIB) sont plus importants en Afrique que dans n'importe quelle région du monde.*



Les ressources hydriques devraient diminuer de plus de dix pour cent dans la région sud-ouest de l'Afrique à cause du changement climatique*



20% d'Africains en plus seront menacés par la faim d'ici à 2050 sous l'effet du changement climatique*

La variabilité climatique et les épisodes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, cyclones) déclencheront des épidémies de maladies infectieuses comme le paludisme et la dengue ainsi que des diarrhées.

90% Les bénéfices tirés des cultures agricoles pourraient chuter de 90 % d'ici à 2100, les petits exploitants étant les plus touchés.*

* BAD 2011: Le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique

Accès aux financements pour la lutte contre le changement climatique en Afrique

« On estime le coût du changement climatique d'ici à 2030 à trois pour cent environ du PIB du continent, soit 40 milliards de dollars US chaque année. »*

Les derniers chiffres indiquent que l'Afrique n'a reçu que 132 millions de dollars US entre 2004 et 2011 de la part des instruments de financement de la lutte contre le changement climatique en soutien aux efforts d'adaptation. Il s'agit d'une somme dérisoire si on la compare aux quarante milliards de dollars dont aura besoin l'Afrique chaque année d'ici à 2030.*

Obstacles internes à l'accès au financement de la lutte contre le



1 Les États manquent souvent des moyens qu'exigent les normes internationales, et les critères d'admissibilité au financement leur font souvent défaut.

2 Les organismes concernés sont souvent confrontés à des difficultés en matière de gouvernance et de coordination dans l'exploitation des fonds disponibles pour la lutte contre le changement climatique.

3 Les réformes et les politiques en matière de réglementation sont timides, comme le sont les plans de développement nationaux, et les programmes d'investissement sont peu ambitieux. Par ailleurs, les capacités d'absorption et de gestion des fonds de grande taille sont limitées.

4 En outre, le soutien envers la lutte contre le changement climatique est ténu, et les ressources humaines pour ce faire sont en nombre insuffisant.

5 Moyens limités pour la réception et la gestion des fonds de grande taille en Afrique.

6 La fragmentation des instruments de financement existants aggrave la situation.

\$40 milliard

Besoins annuels en Afrique



4%

L'Afrique ne rejette que quatre pour cent des émissions mondiales.

68%

En Afrique subsaharienne, 40 % de la population ne dispose pas d'eau potable et 68 % ne dispose pas d'installations sanitaires convenables.

625

Million

En Afrique subsaharienne, au moins 625 millions de personnes ne disposent d'aucune forme d'énergie moderne. Ils se servent exclusivement de la biomasse pour cuisiner, se chauffer et s'éclairer.

Plan d'action de la BAD sur le changement climatique

La lutte contre les effets du changement climatique sur l'Afrique et l'exploitation optimale des opportunités qui en découlent sont au cœur des activités de base de la Banque africaine de développement. La Banque aborde la question du changement climatique de manière transversale, dans le cadre d'un programme élargi de développement accéléré du continent. Elle a pour cela élaboré le Plan d'action sur le changement climatique 2011-2015, dont l'objectif est d'orienter la mise en œuvre de sa Stratégie de gestion du risque climatique et d'adaptation aux changements (CRMA), et celle du Cadre d'investissement dans les énergies propres (CEIF), lesquels abordent en tandem les grandes questions de l'adaptation et de l'atténuation respectivement.

Plus précisément, le Plan d'action sur le changement climatique (PACC) prévoit quatre grands axes d'intervention. S'appuyant sur la CRMA, qui constitue le premier axe d'intervention du PACC, le plan consiste à favoriser un développement résistant au changement climatique par la promotion de l'exploitation durable des terres et le renforcement de la résilience des principales infrastructures. À l'appui de cette stratégie, la BAD va rendre les projets qu'elle soutient résistants au changement climatique. Ensuite, le PACC incite la BAD à favoriser un développement à faible émission de carbone par la multiplication des investissements dans les énergies propres, le transport durable et la gestion durable des forêts. De type opérationnel, les troisième et quatrième axes d'intervention apportent respectivement une plateforme financière et un service de conseil. La plateforme financière vise non seulement à attirer plus de dons, mais aussi à mettre stratégiquement à profit une grande quantité de capitaux privés, le tout dans l'objectif de combler le manque de financements pour lutter contre le changement climatique. Le service de conseil prévu par le PACC chevauche tous les autres axes d'intervention, en complément des autres actions.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique, le Groupe de la Banque compte dépenser 6,4 milliards de dollars environ sur les cinq prochaines années, comme il entend multiplier sensiblement les financements à l'appui du développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique. Ces financements concerneront les domaines des énergies renouvelables, du transport durable, de l'agriculture intelligente et de la gestion durable des terres et de l'eau. Tous liés au changement climatique, ces financements tireront profit de la position privilégiée de la Banque dans l'impulsion donnée aux partenariats public-privé en Afrique. La BAD soutient également le renforcement de la réforme des politiques et des réglementations nationales, cette réforme étant indispensable pour passer à une économie à faible émission de carbone et résistante au changement climatique.

Programme de la Banque africaine de développement pour le changement climatique

Développement résistant au changement climatique

Promouvoir la gestion durable de l'utilisation des terres et de l'eau

Renforcer la capacité de résistance des principales infrastructures & des réseaux urbains

Rendre les projets de la BAD résistants au changement climatique

Développement à faible émission de carbone

Accroître l'investissement dans l'énergie propre (CE) & l'énergie renouvelable (EE)

Promouvoir le transport durable

Promouvoir la gestion durable des terres et des forêts

Plateforme financière

Mobiliser les ressources concessionnelles

Stimuler l'investissement de capitaux privés

Exploiter de façon optimale les mécanismes du marché

Services de conseil, Réforme des politiques & Production de savoir/Perfectionnement des compétences

Projets et programmes

Points saillants

En collaboration avec ses partenaires au développement (les grandes institutions régionales et internationales, les autres banques multilatérales de développement, l'ONU, les organismes bilatéraux de développement, les organisations non gouvernementales et les pays membres régionaux), la BAD est déterminée à soutenir en Afrique les investissements résistants au changement climatique et à faible émission de carbone qui produisent des résultats visibles et durables, un soutien dont la Banque a fait preuve par le passé. Nous appelons un plus grand nombre de donateurs et de partenaires à participer au renforcement et au développement de ces actions.

Ci-après un aperçu des projets et des programmes de la BAD, suivi d'exemples de projets spécifiques.

+80%

Le programme national de développement de l'eau du Malawi desservira 5,3 millions de personnes, établira 19 822 comités de gestion, équipera 80 % des écoles et des espaces publics en installations sanitaires, et 80 % des foyers en appareils sanitaires et de lavage des mains.

+467%

L'augmentation de la surface agricole et la bonification des terres cultivées ont considérablement augmenté la production agricole, celle-ci passant de 4 503 à 25 573 tonnes par an, grâce au projet de gestion participative et intégrée des bassins versants.

170M\$

Le Fonds pour l'environnement mondial apportera la somme de 21,6 millions de dollars US au programme de partenariat public-privé pour les technologies des énergies renouvelables. Le cofinancement de la BAD est quant à lui estimé à 70 millions de dollars US, lequel lèvera 170 millions de dollars US environ auprès du secteur privé.

Augmentation du trafic ferroviaire



23.5 Million

Le projet d'augmentation de la capacité de transport sur la ligne de chemin de fer Tanger-Marrakech permettra d'élever le nombre de voyageurs sur cette ligne de 16 millions en 2010 à près de 23,5 millions en 2016.

Ressources en eau



2.3 Million

Le plan de gestion intégrée des ressources de la Namibie profite à l'ensemble de la population du pays, soit 2,3 millions de personnes environ. Le gouvernement de la Namibie a d'ailleurs changé radicalement la façon dont les ressources hydriques sont gérées et consommées, en partie grâce à ce plan.

Irrigation et reforestation

1 000 000 ha

Plus d'un million d'hectares seront mis en exploitation grâce aux investissements de la BAD dans l'irrigation et la reforestation.

Femmes



67%

Une gestion éclairée et intégrée des ressources naturelles du bassin du lac Tchad devrait augmenter le revenu de la population visée, en particulier les femmes, de 67 % en moyenne, en plus d'améliorer la sécurité alimentaire.

Électricité



1 600 MW

La puissance installée du projet géothermique Menengai au Kenya peut potentiellement atteindre 1 600 MW, ce qui réduirait les émissions de dioxyde de carbone de l'ordre de deux millions de tonnes par an.

Tonnes de CO2 économisées



240 000

Le projet de centrale héliothermodynamique d'Ouarzazate (120-160 MW) permettra au Maroc d'économiser l'équivalent de 240 000 tonnes de CO2 par an.

Projets et programmes par thème

**Création de capacités
d'adaptation par
la gestion intégrée des
ressources hydriques**



**Augmentation de la résistance
des populations locales et
de leur capacité d'adaptation**



**Lutte contre le
changement climatique
risques sanitaires**

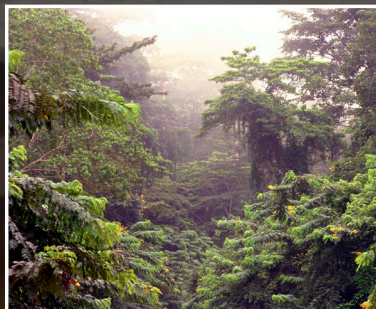


**Investir dans les
services climatologiques et
météorologiques à l'appui
du développement**





Augmenter les investissements dans les énergies propres et l'efficacité énergétique



Gestion durable des forêts et des terres, REDD+



Promotion du transport durable



Soutenir les technologies novatrices

Création de capacités d'adaptation par la gestion intégrée des ressources hydriques

L'augmentation de la variabilité hydroclimatique, causée par le changement climatique, a aggravé le stress hydrique, surtout dans les régions d'Afrique exposées à la sécheresse. Il est donc primordial de renforcer les infrastructures de gestion et de stockage de l'eau. La gestion intégrée des ressources hydriques est une démarche qui appelle à un développement et une gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, d'une façon qui maximise le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux. Cette démarche est trans-sectorielle et holistique ; elle considère l'eau comme un bien économique, social et environnemental qui doit être mis à la disposition de toutes les populations de manière équitable.

Projet de conservation de l'écosystème du fleuve Mano et de gestion internationale des ressources en eau

Description: ce projet vise à renforcer les mesures de conservation existantes et à en établir de nouvelles dans la forêt de Haute Guinée, qui couvre une partie de la Sierra Leone, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Liberia. Ce milieu exceptionnel en biodiversité héberge des plantes vasculaires dont on estime le nombre à 9 000, et dont 25 pour cent sont endémiques à la région. L'accroissement démographique, la rareté des opportunités économiques pour les populations locales, l'absence de moyens institutionnels permettant de concevoir des mesures de gestion des écosystèmes et de les faire appliquer, tous ces facteurs mettent en péril cet important écosystème qui s'est rétréci jusqu'à ne plus occuper que 15 % de sa surface initiale (la superficie restante est estimée à 93 000 km²).

Résultats : ce projet régional, qui couvre la forêt de Haute Guinée en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Sierra Leone et au Liberia, profitera aux populations dont la subsistance dépend de la forêt.

Financement : le coût total du projet est estimé à 31 millions de dollars US, dont 6,3 millions proviendront du Fonds pour l'environnement mondial et le reste de la Banque africaine de développement et de donateurs régionaux. La BAD acheminera au secrétariat de l'Union du fleuve Mano un don du Fonds pour l'environnement mondial d'un montant de 6,3 millions de dollars US.

Zambie - Projet de petits barrages multifonctions

Description : la Facilité africaine de l'eau apporte le financement qui servira à moderniser et à mettre à jour les principes qui régissent et favorisent l'investissement dans les petits barrages multifonctions, en vue de donner plus de poids à la sélection de barrages selon des critères prenant en compte l'intérêt des populations et la protection de l'environnement. Ce projet vise principalement les régions de la Zambie qui sont exposées à la sécheresse dans les provinces de l'est, du centre et du sud.

Résultats : ce projet devrait pouvoir attirer les investissements très importants que nécessite sa mise en œuvre. On estime que les barrages auront une incidence directe sur l'amélioration de la vie et des moyens de subsistance d'une population estimée à 90 000 personnes, et qu'ils profiteront de manière indirecte à environ un million de ruraux, renforçant ainsi la sécurité hydrique dans les régions les plus vulnérables du pays.

Financement : la Facilité africaine de l'eau apporte 950 000 euros et le gouvernement de la Zambie 150 000 euros.

Plan de gestion intégrée des ressources en eau de la Namibie

Description : la Facilité africaine de l'eau a soutenu l'élaboration d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau qui vise une gestion et une utilisation durables de l'eau en Namibie, un des pays les plus arides d'Afrique.

Résultats : ce projet profite à l'ensemble de la population du pays, soit 2,3 millions de personnes environ. Le gouvernement de la Namibie a d'ailleurs changé radicalement la façon dont les ressources en eau sont gérées et utilisées, grâce en partie à ce plan, tout en tenant compte des considérations climatiques à long terme.

Financement : la Facilité africaine de l'eau apporte un don de 498 200 euros et le gouvernement de la Namibie contribue à hauteur de 150 000 euros.

Programme national de développement des ressources en eau du Malawi

Description : le programme national de développement des ressources en eau du Malawi vise à accroître durablement l'accès aux services d'alimentation en eau et d'assainissement d'un plus grand nombre de personnes, dans les grandes et petites villes, les centres d'échange commercial, les villages, et à améliorer la gestion des ressources en eau à l'échelle nationale. Ce programme compte parmi ses principales composantes la création et la gestion de réseaux d'adduction d'eau, l'amélioration des services d'assainissement et d'hygiène, le renforcement des moyens d'action, la gestion des programmes et des ressources en eau. Il a démarré en juillet 2008 et se poursuivra pendant cinq ans.

Résultats : on attend de la mise en œuvre de ce programme la mise en service de points d'eau, neufs ou remis en état, pleinement fonctionnels, qui desservent 5,3 millions de personnes, le fonctionnement de 19 822 comités de gestion, la mise en place d'installations sanitaires dans 80 pour cent des écoles et des espaces publics, la création d'installations sanitaires et de lavage des mains dans 80 pour cent des foyers, ainsi que la protection de tous les bassins récepteurs des réseaux d'écoulement des eaux souterraines par des ceintures végétales dans un rayon de 200 m.

Financement : par le biais du Fonds africain de développement (FAD), la BAD apporte 16,2 millions d'euros sous forme de prêts concessionnels et 11,4 millions d'euros en dons. Un don supplémentaire de 3,5 millions d'euros du Fonds fiduciaire de l'IAEAR vient compléter l'apport de l'État qui se chiffre à 18,3 millions d'euros. Un certain nombre d'autres donateurs apportent 108,4 millions d'euros.



Augmentation de la résistance des populations locales et de leur capacité d'adaptation

La Banque, les gouvernements des États hôtes, les donateurs et les partenaires au développement conjuguent leurs efforts pour que les sociétés et les économies africaines soient capables de résister aux chocs du changement climatique et de se rétablir rapidement et à peu de frais suite à des catastrophes climatiques.

Programme pilote de protection contre les chocs climatiques

Le programme pilote de protection contre les chocs climatiques (PPCR) relève du Fonds stratégique climat, lui-même élément des Fonds d'investissement climatiques. Le PPCR vise à venir en aide aux pays qui intensifient leurs efforts pour lutter contre le changement climatique et engagent des transformations qui intègrent la résistance au changement climatique dans la planification de leur développement à l'échelle nationale. Ce programme est en œuvre dans les pays suivants : le Mozambique, le Niger et la Zambie.

Mozambique : le plan stratégique de lutte contre le changement climatique mis en œuvre dans le cadre du programme pilote de protection contre les chocs climatiques permettra d'intégrer la question du changement climatique dans le budget national, la planification centrale, les investissements sectoriels et le secteur privé. Ce plan va dans le sens du programme national d'adaptation, visant le renforcement de la capacité des routes et des villes côtières à résister au changement climatique, la transformation des services hydrométéorologiques, l'augmentation de la résistance des cultures agricoles au changement climatique et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il couvre neuf projets, dont deux sont mis en œuvre par la BAD au moyen de 32 millions de dollars provenant du programme pilote de protection contre les chocs climatiques.

Le champ d'application du programme pilote de protection contre les chocs climatiques au Niger est abordé plus en détail à la page 21.

Zambie : le programme stratégique de résistance au changement climatique permettra de renforcer les systèmes d'alertes météorologiques précoces, d'intégrer cette résistance dans les investissements et la planification infrastructures, d'aider les agriculteurs des régions les plus touchées du sud et de l'est de la Zambie à s'adapter au changement climatique, tout en protégeant les écosystèmes naturels.

Programme de résistance aux sécheresses et de moyens d'existence durables dans la corne de l'Afrique

Description : en raison de la multiplication des épisodes de sécheresse et de leurs répercussions sur les populations, le bétail et l'environnement, la BAD a réalisé, dans le cadre de ses Études économiques et sectorielles (EES), une étude régionale sur le développement durable du bétail dans la corne de l'Afrique. Financée par le programme multi-donateurs du partenariat pour l'eau en 2008 et achevée en 2010, cette étude s'est faite en étroite collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement et ses pays membres (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda). Elle avait pour objectif général de recueillir et d'analyser les données permettant d'élaborer des actions stratégiques pratiques qui éliminent les principales contraintes plombant le développement des ressources en eau, du pâturage et du bétail dans la région. Ce programme de résistance aux sécheresses et de moyens d'existence durables a été conçu à la lumière des résultats de l'étude régionale financée par la BAD entre 2008 et 2010. Il devrait s'étaler sur cinq ans.

Résultats : le programme vise à rehausser la capacité de résistance aux sécheresses et à renforcer durablement les moyens de subsistance des sociétés pastorales, ce qui devrait à son tour améliorer les conditions de vie en milieu rural, y augmenter les revenus, rendre la production pastorale plus résistante et consolider l'intégration économique et institutionnelle de la région.

Financement : la BAD étudie un apport de 112,8 millions de dollars US, qui serait conjugué à un don de 7,7 millions de dollars US de la part de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, destiné au renforcement des capacités, ainsi qu'à un apport du gouvernement du Kenya de l'ordre de 11,3 millions de dollars US.



Programme de soutien au développement durable du lac Tchad

Description : le bassin du lac Tchad, qui chevauche cinq pays (Cameroun, Niger, Nigeria, République centrafricaine, Tchad), se vide de son eau. Dans les années 1960, cette étendue d'eau douce couvrait 25 000 kilomètres carrés. Aujourd'hui, il n'en reste que 2 500 kilomètres carrés environ, et sa profondeur, d'1 m, n'est plus que la moitié de ce qu'elle était. L'écosystème et les ressources naturelles de ce bassin, dont dépendent les agriculteurs, les pasteurs et les pêcheurs de la région, ont été durement touchés. Cette situation est le résultat principalement, mais non totalement, du changement climatique.

Résultats : une gestion éclairée et intégrée des ressources naturelles du bassin devrait augmenter le revenu de la population visée, en particulier les femmes, de 67 % en moyenne, en plus d'améliorer la sécurité alimentaire.

Financement : la Banque africaine de développement a fait un don équivalent à la moitié environ des 95 millions de dollars US prévus pour le programme de soutien au développement durable du lac Tchad, qui a commencé en 2009 et s'étalera sur six ans.

Adaptation des moyens d'existence et de l'agriculture au changement climatique dans les zones rurales

Description : ce projet vise à appliquer des mesures qui renforcent la capacité de résistance et d'adaptation des régions où le projet de développement et de commercialisation de la production végétale des petites exploitations (SCPMP), réalisé par la Banque africaine de développement, est en œuvre. L'accent y sera mis sur les zones et les populations vulnérables. Il a pour objectif de renforcer la résistance à la variabilité que connaît le climat aujourd'hui et aux changements qu'il subira à l'avenir, en élaborant et en appliquant des stratégies, des politiques et des mesures d'adaptation au changement climatique qui ne sont pas onéreuses et qui amélioreront la production agricole et les moyens d'existence dans le monde rural.

Résultats : Ce projet profitera aux populations rurales des six districts retenus dans le plan d'action national pour l'adaptation.

Financement : Le coût total de ce projet est estimé à 6,2 millions de dollars US, dont 3 millions proviennent du Fonds pour l'environnement mondial et le reste du PNUD et de l'État malawite.

Lutte contre le changement climatique

Risques sanitaires

Le changement et la variabilité du climat nuisent à plusieurs des facteurs les plus cruciaux pour la santé : la propreté de l'air, la potabilité de l'eau, la suffisance alimentaire, la salubrité des maisons et la prévention des maladies. Le réchauffement du climat et l'accentuation de sa variabilité favorisent la transmission des maladies hydriques, à transmission vectorielle et d'origine alimentaire, comme ils risquent d'augmenter la prévalence de celles que causent les polluants atmosphériques et les aéroallergènes. Le changement climatique risque également de modifier, voire de dérégler, les écosystèmes, ce qui rendrait encore plus difficile le contrôle des maladies infectieuses, car le changement climatique permet aux maladies de se propager, et même d'apparaître, dans les zones de faible prévalence ou non atteintes auparavant.



Projet d'évaluation des risques posés à la santé par le changement climatique

Description : des études seront réalisées dans cinq pays pour appuyer l'évaluation des risques que pose le changement climatique à la santé, et recueillir suffisamment de données pour étayer et orienter l'élaboration de stratégies nationales d'adaptation et d'atténuation.

Résultats : à l'achèvement du projet, les pays qui auront fait l'objet de ces études seront plus à même de prévenir les risques que pose le changement climatique à la santé. En outre, des dispositifs auront été établis en soutien à la formulation de politiques de santé résistantes au changement climatique, des leçons auront été tirées et des mesures de gestion des connaissances auront été mises en œuvre et en commun, le tout comme élément essentiel aux stratégies visant la durabilité et la reproduction de ce projet. Ces résultats marqueront un progrès très net des capacités d'adaptation du continent africain. Sur le long terme, les mesures prises dans le cadre de ce projet renforceront les capacités d'adaptation, non seulement en donnant naissance à des systèmes et des méthodes qui permettent une meilleure prise en compte des risques posés par le changement climatique dans le secteur de la santé, mais aussi par leurs effets sur l'amélioration générale de la santé des individus.

Financement : la BAD finance ce projet par un don de 434 500 dollars US.

Système de surveillance intégrée de l'environnement et de la santé en Afrique

Description : ce projet vise à développer la capacité, technique et institutionnelle, de surveillance et de gestion des facteurs environnementaux qui affectent le plus la santé et les conditions sanitaires, et à élaborer les politiques censées réduire et prévenir ces risques. Cela se fera par la formation d'un nombre suffisant de personnels de chaque pays dans différents domaines de la santé environnementale, l'équipement et la rénovation de centres, de laboratoires et de stations dans vingt pays, l'acquisition de matériels et de logiciels de collecte et de gestion des données, la mise en place de nouvelles technologies, la télédétection, l'installation d'un système d'information géographique, et enfin par la promotion de la coopération et du réseautage technique intranationaux et inter-États. Ce projet a pour ambition d'établir un système intégré qui facilite la liaison entre différentes sources d'information dans les domaines scientifiques concernés de la santé et de l'environnement.

Résultats : le projet permettra l'intégration des données issues de l'analyse de différents aspects de la santé et de l'environnement, et la création d'outils d'évaluation et d'élaboration de rapports dans vingt pays africains. Il vise par ailleurs à faciliter la liaison entre différentes sources d'informations dans les domaines scientifiques concernés de la santé et de l'environnement. Il permettra en outre aux décideurs de formuler des messages courts et pertinents qui conviennent aux différents groupes d'utilisateurs, notamment le grand public, les responsables des questions environnementales et sanitaires, ainsi que les décideurs et les scientifiques. Le système mis en place fera alors le suivi des indicateurs environnementaux qui pèsent le plus sur la santé et les conditions sanitaires ainsi que des mesures susceptibles de réduire et de prévenir les risques ainsi posés. Il sera donc d'une importance capitale quand il s'agira de mesurer à quel point on a atteint les Objectifs du millénaire pour le développement relatifs à la santé et à l'environnement.

Financement : la BAD envisage un apport de 39 millions de dollars US.

Investir dans les services climatologiques et météorologiques à l'appui du développement



Pour faire face aux risques liés au changement climatique, il est fondamental de fournir à l'Afrique des données climatologiques appropriées qui serviront à la planification du développement. Selon l'Organisation météorologique mondiale, l'Afrique a besoin d'au moins huit fois plus de stations météorologiques qu'elle n'en a aujourd'hui si elle veut soutenir son développement par des services climatologiques de qualité. Cette carence est aggravée par le fait que même les quelques stations qui fonctionnent sont handicapées par un manque de personnel qualifié et un équipement dépassé qui les empêche de remplir leur fonction. On s'accorde donc à penser que pour soutenir le développement du continent, il faut y renforcer les capacités des services régionaux et nationaux de météorologie et d'hydrologie tout en luttant contre les effets du changement climatique.

Projet de développement de l'information et de la prospective climatiques au Niger

Description : ce projet vise à renforcer le réseau national d'observation du climat, appuyer la recherche en modélisation climatique et l'optimiser, renforcer le dispositif national d'alerte précoce et diffuser les données climatiques auprès de l'utilisateur final. Il a été approuvé en juin 2012 par le sous-comité du programme pilote de protection contre les chocs climatiques, dans le cadre du Fonds stratégique climat, qui est lui-même un élément des Fonds d'investissement climatiques. En plus de permettre des prévisions climatiques et la prévention des catastrophes, les données climatiques produites serviront de base à un programme d'assurance des cultures agricoles fondé sur les indices météorologiques, qui sera mis en œuvre en collaboration avec la Société financière internationale.

Résultats : le fait de disposer de données hydrométéorologiques exhaustives et exactes permettra au Niger de mieux comprendre le climat d'aujourd'hui et son évolution future dans les huit régions que compte ce pays. Les mesures d'adaptation pourront alors être taillées sur mesure de façon à répondre à la vulnérabilité de certaines populations, en particulier les populations rurales, dont l'agriculture de subsistance est suspendue à la pluviométrie. Ce projet réduira au bout du compte les risques liés à l'agriculture, augmentera la production alimentaire et développera l'agriculture de façon à assurer la sécurité alimentaire du Niger.

Financement : le Niger recevra 13 millions de dollars US de la part du programme pilote de protection contre les chocs climatiques par le biais de la BAD.

Mise en œuvre du programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique)

Afin d'améliorer encore plus la prestation des services climatiques et météorologiques, la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies ont créé le programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev-Afrique), doté de 135 millions de dollars US octroyés par plusieurs donateurs. Ce programme vise à renforcer les moyens d'action des services climatiques de l'Afrique de sorte qu'ils puissent produire et diffuser largement des informations climatiques utiles, pertinentes, exploitables. Il vise également à doter les décideurs africains des moyens d'exploiter ces informations dans le cadre de leurs activités courantes de planification du développement.

Démontrant son soutien à ce programme, la Banque africaine de développement y a contribué par un don de 30 millions de dollars US qui servira à renforcer les moyens d'action de quatre centres climatiques régionaux du continent : le Centre africain pour les applications de la météorologie au développement, le Centre régional AGRHYMET, le Centre de prévision et d'applications climatologiques de l'IGAD et le Centre de surveillance de la sécheresse. Par cette contribution, la BAD vise également à renforcer les capacités de certains scientifiques africains à produire des données climatiques appropriées et à les diffuser, par les canaux appropriés, auprès de l'utilisateur final.

Les donateurs sont invités à appuyer ce programme phare pour l'Afrique. Quelques exemples des propositions de projets reçues sont présentés ci-après :

1

Tanzanie : développement de l'infrastructure météorologique et des moyens de prestation de services ; alerte précoce en cas de catastrophe d'origine météorologique ou climatique. Objectif du projet : renforcer la capacité de l'Agence météorologique de la Tanzanie à fournir des services météorologiques fiables, précis et opportuns. On estime que les populations en seront moins vulnérables face aux catastrophes d'origine météorologique ou climatique, contribuant ainsi à la protection des biens et des personnes, et à la réalisation des objectifs nationaux en matière d'environnement et d'éradication de la pauvreté. On estime le coût de ce projet à 3,4 millions d'euros.

2

Bassin du fleuve Niger : système satellitaire de suivi des ressources en eau et de prévision de leur débit (Autorité du bassin du Niger). Objectif du projet : mettre à profit la mise à niveau récemment effectuée sur le système de surveillance HYCOS dans le bassin du fleuve Niger et y tester un système satellitaire. On estime que ce projet renforcera la capacité de l'Autorité du bassin du Niger à anticiper et à surveiller les sécheresses en temps opportun, à prévoir leurs effets et à fournir en eau les zones touchées. Son coût est estimé à 2,5 millions d'euros.

3

Mali : amélioration des observations du service météorologique (Nationale de la Météorologie du Mali). Objectif du projet : mettre à niveau les stations météorologiques de façon à améliorer la collecte des données météorologiques et leur diffusion auprès de l'utilisateur final. Résultats attendus : la protection des personnes et des biens lors des épisodes météorologiques et hydrologiques extrêmes ; participer à la hausse de la productivité et à l'efficacité des activités économiques et sociales. Le coût de ce projet est estimé à 1,3 million d'euros.

Augmenter les investissements dans les énergies propres et l'efficacité énergétique

La croissance de la fourniture et de la consommation d'énergie et des services connexes est un élément fondamental du développement économique. Il est prouvé qu'il y a une corrélation entre l'accessibilité accrue à l'énergie et le développement économique, et donc la réduction de la pauvreté. Or l'Afrique a le taux d'électrification le plus bas au monde : près de 75 % des Africains n'ont pas accès à l'électricité. Pourtant, ces dernières années ont vu une urbanisation rapide qui a entraîné une augmentation de la demande globale d'énergie commerciale, et des émissions qui en résultent. En Afrique, la demande d'énergies modernes augmente en moyenne plus rapidement que l'offre. Par ailleurs, il est absolument essentiel pour l'Afrique de respecter les engagements internationaux sur la réduction des gaz à effet de serre tout en poursuivant sa croissance économique. Ainsi, pour emprunter la voie d'un développement à faible émission de carbone, il est nécessaire de concilier la demande énergétique et l'impératif de promotion des énergies propres et renouvelables.

Promotion des énergies solaire et éolienne pour l'alimentation en eau du milieu rural en Éthiopie

Objectifs : promouvoir et tester le pompage de l'eau dans les campagnes éthiopiennes par les énergies solaire et éolienne ; l'élaboration d'un plan d'investissement à long terme dans ces technologies en fonction de leur adéquation et de leur utilité, dans le cadre du programme d'accès universel.

Résultats : l'énergie nécessaire pour pomper l'eau est généralement onéreuse et polluante. La promotion des énergies solaire et éolienne réduira au fil du temps les émissions de gaz à effet de serre et les coûts, surtout dans le contexte agricole de l'Éthiopie rurale.

Financement : le coût total sera de 2 165 680 euros. L'apport en dons de la Facilité africaine de l'eau se monte à 1 991 880 euros, et l'apport du gouvernement éthiopien à 173 800 euros.

Énergie héliothermodynamique dans la région du Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA)

Description : le plan d'investissement du Fonds pour les technologies propres prévoit de multiplier les centrales héliothermodynamiques dans la région MENA en investissant dans les programmes d'extension de ces centrales dans cinq pays de cette région : l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.

Résultats : le projet de centrale héliothermodynamique de 120-160 MW d'Ouarzazate (Maroc) est le premier à être approuvé. Il a démarré en mai 2012. Il s'agit d'une étape importante dans le projet national d'installation de 2 000 MW d'énergie solaire d'ici à 2020, projet qui concourt à la réalisation des objectifs du pays en matière de sécurité énergétique, de création d'emplois et d'exportations énergétiques. La première phase du projet d'Ouarzazate prévoit l'installation d'une centrale à miroirs cylindro-paraboliques dans le cadre d'un partenariat public-privé entre l'Agence marocaine de l'énergie solaire et un organisme privé. La puissance installée au cours de cette phase sera de l'ordre de 120-160 MW. La centrale entrera en service en 2014 et permettra au Maroc d'éviter l'équivalent de 240 000 tonnes de rejets de CO₂ par an.

Financement : la BAD finance des projets héliothermodynamiques en Tunisie, en Égypte et au Maroc à hauteur de 512 millions de dollars US, auxquels s'ajoutent 300 millions de dollars US prélevés sur le Fonds pour les technologies propres.



Centrale éolienne de Cabeólica, Cap-Vert

Description : il s'agit de construire, d'exploiter et d'entretenir quatre parcs éoliens terrestres sur quatre îles de l'archipel du Cap-Vert. Chacun de ces parcs augmentera de 25,5 MW la puissance du réseau électrique de l'île où il se trouvera. En 2009, 97 % des 86 MW de puissance installée dans le pays provenaient du diesel et du mazout. La production électrique au Cap-Vert avait augmenté depuis 2003 à un taux annuel de 8 %, mais la fréquence des pannes de courant n'en était pas moins plus grande, car la demande a augmenté plus vite que la puissance installée. En outre, le coût de production de l'électricité au Cap-Vert était l'un des plus élevés au monde en raison de la dépendance du pays vis-à-vis des dérivés du pétrole et du coût élevé du transport.

Résultats : cette centrale a non seulement contré la pénurie énergétique au Cap-Vert, elle a eu des effets extrêmement positifs sur l'environnement. En réduisant les émissions de CO₂ d'au moins 85 000 tonnes par an, elle a réduit la quantité de gaz à effet de serre rejetée dans l'atmosphère. Les études économiques indiquent en outre que son taux de rentabilité économique a dépassé les quinze pour cent. Enfin, elle a permis au Cap-Vert de s'appuyer sur ses ressources propres, s'affranchissant ainsi de sa dépendance à l'égard du pétrole importé, ce qui l'a protégé de la volatilité des cours internationaux des hydrocarbures et lui a épargné le recours aux centrales à diesel et à mazout inefficaces.

Financement : la BAD a accordé un prêt privilégié de 15 millions d'euros à InfraCo-eleQtra dans le cadre d'un partenariat public-privé avec l'État du Cap-Vert.

Centrale géothermique Menengai, Kenya

Description : élaboré par la société étatique Geothermal Development Company (GDC) avec un financement de la Banque africaine de développement, le projet de centrale géothermique Menengai vise à alimenter en électricité 500 000 foyers. Prévue dans la vallée du rift africain, la centrale Menengai sera construite par étapes, la première phase devant aboutir à l'installation d'une puissance de 400 MW d'ici à 2015. Elle devrait compter au total 1 600 MW de puissance installée, et éviter le rejet d'une quantité de dioxyde de carbone estimée à deux millions de tonnes par an.

Résultats : en plus des foyers, 300 000 petites entreprises seront alimentées en électricité par la centrale, laquelle fournira également à son achèvement 1 000 GWh à d'autres entreprises et industries. Ce projet sera déterminant dans la quête de la pérennité et de l'indépendance énergétiques du Kenya.

Financement : la BAD a approuvé le financement de ce projet, qui se compose d'un prêt de 125 millions de dollars US accordé par le Fonds africain de développement et d'un don de 25 millions de dollars en provenance du programme de développement accéléré des énergies renouvelables, au titre des Fonds d'investissement climatiques, dont la BAD est l'organe d'exécution.

Gestion durable des forêts et des terres, REDD+

L'Afrique perd plus de quatre millions d'hectares de forêts par an, son rythme de déforestation est deux fois plus rapide que celui du reste du monde. La déforestation et les mauvaises méthodes agricoles appliquées en Afrique sont à l'origine de 65 % des émissions du continent. Il faut donc, pour lutter contre le changement climatique, prendre des mesures qui inversent cette tendance. La Banque a énormément investi dans la préservation des forêts africaines, comme elle a contribué à très grande échelle à la réduction des gaz à effet de serre dans les forêts du bassin du Congo.



Projet de gestion participative intégrée des bassins versants

Description : le projet de gestion participative intégrée des bassins versants (PIWAMP) répond au souci de lutter contre la dégradation des sols et de résoudre les problèmes liés à la gestion de l'eau, en tenant compte des préoccupations des agriculteurs et des pouvoirs publics, désireux de renforcer la sécurité alimentaire des foyers et d'augmenter les revenus en milieu rural. Les terres n'étaient pas cultivables avant ce projet : un certain nombre des basses terres fertiles étaient inaccessibles, les hautes terres étaient en mauvais état à cause de l'érosion des sols, et les basses terres en raison de l'envasement. Le projet a profité le plus aux petits exploitants pauvres dont la subsistance est tributaire des cultures traditionnelles des hautes terres (arachides, millet, sorgho), et de la riziculture dans les basses terres.

Résultats : grâce à la construction de 33 kilomètres de déversoirs et de 68 kilomètres de digues, 5 800 hectares de basses terres sont devenus cultivables, ce qui constitue la plus grande réussite de ce projet. La construction de 195 kilomètres de diguettes en courbe de niveau et d'un nombre assez important de diguettes de dérivation a réduit les ruissellements superficiels et l'érosion des sols. De même, l'inondation des peuplements se produit moins fréquemment. Par ailleurs, le ralentissement de l'érosion des sols dans les hautes terres et la diminution de l'envasement dans les basses terres (deux phénomènes liés) ont fortement contribué à la préservation de la fertilité de ces terres. En outre, l'augmentation de la surface agricole et la bonification des terres cultivées ont considérablement augmenté la production agricole, celle-ci passant de 4 503 à 25 573 tonnes par an. Enfin, la contribution des terres ayant bénéficié du projet à la production nationale de riz est passée de 3,57 % à 12,08 %.

Financement : la BAD a fourni 7 millions de dollars US prélevés sur le Fonds spécial du Nigeria. Des donateurs, dont le FIDA, et des bénéficiaires ont apporté le reste pour atteindre les 17,5 millions de dollars US du projet.

Quantification des stocks de carbone et des émissions issues des forêts du bassin du Congo

Objectifs : quantifier les émissions de carbone causées par le recul et la dégradation des forêts à l'aide des méthodes de comptabilisation du carbone du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ; élaborer des stratégies nationales de comptabilisation du carbone qui permettent au pays de profiter des futurs mécanismes de paiement pour le carbone forestier ; donner à l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale les moyens d'assurer le suivi du carbone forestier.

Résultats : l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale dispose aujourd'hui de personnel spécialisé dans la méthode Wall-to-Wall (modification du manteau forestier), la méthode NDFI (dégradation) et les méthodes de modification du stock et de gain-perte (pour les rejets de stocks de carbone), méthodes qui sont toutes recommandées par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Aucun autre centre du bassin du Congo ne dispose de toutes ces méthodes à la fois. Les scénarios d'analyse, les tutoriels et les logiciels et matériels personnalisés relatifs à la quantification de l'évolution du manteau forestier par Landsat mosaic ETM+ data (1990-2010) sont tous disponibles dans les bureaux de l'Observatoire par satellite des forêts d'Afrique centrale à Kinshasa et à Brazzaville.

Financement : le Fonds forestier du bassin du Congo a apporté, par le biais de la BAD, 1,24 million d'euros.

Substituts à la destruction de la mangrove pour la subsistance des femmes en Afrique centrale

Objectifs : promouvoir l'aquaculture rentable et de meilleures méthodes pour le fumage du poisson qui nécessitent moins de bois de palétuviers. Résultats attendus : une baisse de la demande de bois de palétuviers comme combustible pour fumer le poisson, pratique qui est à l'origine de 80 % de la déforestation de la mangrove dans le Cameroun méridional ; réduction des pertes qui se produisent après la pêche, d'où une hausse du revenu tiré de la vente des crevettes et du poisson fumé.

Résultats : après deux ans, les 1 246 femmes qui pratiquent le fumage du poisson dans les neuf villages visés par le projet ont adopté des techniques de fumage économes en bois. Trois cents fours servant au fumage du poisson ont été construits et toutes les femmes ont abandonné les techniques de fumage traditionnelles. La rapidité avec laquelle ces bons résultats ont été obtenus serait due aux facteurs suivants : le fumage d'un bac de poissons prend désormais moins de temps (deux jours au lieu d'une semaine) ; le besoin de consulter l'ophtalmologue se fait sentir moins souvent qu'auparavant, les yeux étant moins exposés à la fumée ; les revenus ont augmenté avec la hausse des ventes du poisson fumé.

Financement : le Fonds forestier du bassin du Congo a apporté par le biais de la BAD 274 315 euros.



Promotion du transport durable

Plusieurs perspectives s'ouvrent à l'Afrique en termes de création de réseaux de transport écologiques qui assurent une croissance économique inclusive, une meilleure intégration sociale et contribuent à la lutte contre le changement climatique.



Projet Aldus de crédit-bail d'aéronefs en Afrique, multinational

Description : il s'agit de créer en Afrique le premier instrument de crédit-bail d'aéronefs régionaux et de faire l'acquisition, dans ce cadre, d'avions Embraer 170/190, six neufs et six de seconde main. Le crédit-bail, géré depuis l'Afrique du Sud, est réservé exclusivement aux compagnies aériennes africaines.

Objectifs : accroître l'efficacité et la compétitivité des compagnies aériennes africaines ; diminuer, en multipliant les liaisons intra-africaines, le besoin de passer par l'Europe ou le Moyen-Orient pour atteindre une destination africaine, réduisant ainsi les émissions de carbone. Aujourd'hui, l'âge moyen des avions en service en Afrique est de quatorze ans, le double de la moyenne mondiale. En permettant l'acquisition d'avions modernes et économes en carburant, ce projet réduira les émissions de CO2 tout en améliorant la sécurité aérienne en Afrique.

Financement : agissant comme arrangeur chef de file, la BAD œuvrera à la levée de 170 millions de dollars US sur les marchés, notamment auprès des IFD et des prêteurs commerciaux. Les décaissements du prêt dépendront de la bonne exécution des crédits-bails accordés à six ou sept compagnies aériennes africaines.

Augmentation de la capacité de transport sur la ligne ferroviaire Tanger-Marrakech, Maroc

Description : ce projet fait partie du plan de développement national du secteur des transports au Maroc, qui est en cours de mise en œuvre. Celui-ci prévoit le renforcement de la compétitivité de l'économie marocaine par la mise à niveau et la modernisation des infrastructures et des services ferroviaires. Le projet sera exécuté de 2011 à 2016. Il vise à améliorer l'infrastructure ferroviaire sur la ligne Tanger-Marrakech de façon à absorber la croissance du trafic voyageurs et marchandises.

Objectifs : renforcer la compétitivité du transport ferroviaire sur la ligne Tanger-Marrakech ; fluidifier le trafic ferroviaire, augmenter la fréquence des navettes, des liaisons ordinaires et des trains de marchandises, ce qui va accroître la mobilité de la population dans la zone du projet. On attend aussi du projet qu'il dévie une partie du trafic routier vers le rail, et réduise ainsi les émissions de CO2. Le trafic annuel de voyageurs devrait passer de 16 millions en 2010 à 23,5 millions en 2016.

Financement : Pour les besoins de ce projet, la BAD apporte au gouvernement marocain 300 millions d'euros.

Téléphérique de Lagos, Nigeria

Description : comptant plus de seize millions d'habitants, Lagos est une des villes les plus densément peuplées au monde. Une urbanisation rapide, des décennies d'urbanisme inadapté et une topographie difficile sont à l'origine de la congestion routière caractéristique de la ville, et de la pollution qui en résulte. À Lagos, la navette entre le domicile et le travail prend en moyenne plus de trois heures chaque jour. Face à l'absence de réseaux de transport en commun à Lagos, un service rapide par bus (SRB) a été mis en place en 2008 pour transporter 200 000 usagers. Mais les autres solutions de transport terrestre ne donnent que peu de résultats en raison de la grande congestion des routes et des ponts. C'est pourquoi, on met en place un réseau de téléphérique à Lagos.

Résultats : réduire considérablement la congestion routière et les émissions de carbone à Lagos en diminuant le nombre de voitures et d'autobus en circulation ; mettre à la disposition de plus de 350 000 habitants de la capitale économique du Nigeria un réseau de transport en commun abordable et fiable ; améliorer les conditions de vie de 350 000 voyageurs en réduisant la durée des navettes de 2-3 heures actuellement à 15 minutes, grâce à un téléphérique tricâble de dix kilomètres.

Financement : la BAD a été mandatée pour agir à titre d'arrangeur chef de file de cette opération. En plus d'accorder un prêt privilégié de soixante millions de dollars US, la BAD a dirigé l'opération, conseillant aux promoteurs du projet de l'étendre au-delà de la phase pilote pour fournir un réseau de transport en commun qui couvre toute la ville. La BAD a également joué un rôle important dans la demande des crédits carbone auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Soutenir les technologies novatrices

La création de nouvelles technologies et leur diffusion jouent de plus en plus un rôle primordial dans la lutte internationale contre les répercussions du changement climatique. Les populations vulnérables, en particulier, ont besoin d'un soutien, tant financier que technologique, pour s'adapter au changement climatique.

Centre des technologies pour le changement climatique

Objectifs : appuyer la création et la diffusion de technologies climatiques dans les pays africains pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité face au changement climatique. La mise en œuvre de ce projet s'appuiera sur trois piliers : i) l'optimisation de la diffusion et du financement des technologies par le renforcement de la coopération avec les partenaires au développement ; ii) la promotion de l'intégration des technologies dans les réformes politiques, institutionnelles et organisationnelles visant l'adaptation aux effets du changement climatique et leur atténuation ; iii) la prise en compte des besoins technologiques dans les programmes, les plans et les investissements prioritaires.

Résultats : s'étalant sur trois ans, ce projet constituera un espace de diffusion des connaissances. Par ailleurs, il rassemblera les principales parties prenantes autour de l'élaboration de dispositifs novateurs de financement pour la diffusion à travers le continent de technologies d'atténuation et d'adaptation. Le Centre des technologies pour le changement climatique aura ses bureaux au siège de la Banque africaine de développement. Il aidera les pays membres de la BAD qui lui en feront la demande à y introduire les technologies climatiques.

Financement : la phase pilote de ce projet devrait nécessiter 15,8 millions de dollars US. Elle sera entièrement financée par le Fonds pour l'environnement mondial.





Technologies des énergies renouvelables - Plateforme pour les partenariats public-privé

Objectifs : promouvoir la diffusion en Afrique des technologies pour les énergies renouvelables au moyen de cofinancements autres que sous forme de dons. En appuyant les projets qui augmentent la production électrique grâce aux énergies renouvelables, ce programme triennal permettra au Fonds pour l'environnement mondial d'élargir son champ d'action, de contribuer à rendre l'énergie électrique accessible à tous, et à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle du continent.

Résultats : des synergies seront établies avec d'autres instruments parrainés par la Banque qui œuvrent en faveur des technologies des énergies renouvelables, comme le Fonds pour les technologies propres, le programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (PDER) et le Fonds pour l'énergie durable en Afrique.

Financement : le Fonds pour l'environnement mondial apportera à ce programme la somme de 21,6 millions de dollars US. Le cofinancement de la BAD est quant à lui estimé à 70 millions de dollars US ; il attirera 170 millions de dollars US environ en fonds privés.

Instrument financier Green Tech

Description : Green Tech est un instrument financier pour l'investissement par le secteur privé dans les projets de technologies vertes. Green Tech est en cours d'étude et d'élaboration à l'interne grâce à un don accordé par le Fonds pour l'énergie durable en Afrique. Ce don permettra à la Banque de structurer cet instrument financier et de l'actionner, le but étant d'augmenter la quantité de capitaux privés qui vont aux projets créés par le secteur privé pour la mise en place en Afrique de technologies propres et à faible émission de carbone. Des études de marché exhaustives permettront d'établir les modalités optimales de fonctionnement et de gestion de cet instrument.

Résultats : ce don permettra également de concevoir un dispositif d'assistance technique qui donnera aux entités détenues les moyens d'agir et les assistera dans la mise en œuvre. Par ailleurs, ce don est en adéquation avec le guichet des placements en action du Fonds pour l'énergie durable en Afrique. Ainsi, la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (SABER-ABREC) pourrait devenir un instrument du Fonds pour l'énergie durable en Afrique (en tant que cofinancier) qui achemine les fonds aux petites et moyennes entreprises sur la chaîne de valeur des énergies propres.

Financement : le Fonds pour l'énergie durable en Afrique a approuvé le 17 août 2012 le premier don d'un montant de 825 000 dollars US pour financer la phase de conception de Green Tech.

Un courtier en savoir pour l'Afrique

En tant que « courtier en savoir », la BAD œuvre activement en faveur de la production de connaissances, de leur traduction, leur diffusion et leur mise en commun, le tout dans le but de fournir des conseils opportuns et pertinents aux représentants des pays membres régionaux de la BAD, notamment les africains qui participent aux négociations sur le changement climatique. Depuis 2006, la BAD s'est positionnée comme un centre du savoir et un vivier d'idées sur le développement en Afrique. Elle a réalisé des études de haute qualité et a mis à profit des innovations en matière d'orientations qui cadrent avec ses interventions et ses programmes prioritaires. Cela a été facilité par l'amélioration et la mobilisation des services du savoir, tant au sein de la Banque que dans les réseaux d'institutions et de groupes de réflexion africains et non africains.

Production de rapports techniques propres à l'Afrique

La BAD a dirigé et participé à la production de plusieurs documents techniques sur le changement climatique en Afrique et sur les questions de développement qui s'y rapportent, dans le but de communiquer des connaissances et des faits ventilés à des degrés divers sur le continent. En voici quelques exemples :



1. Préparer l'Afrique à l'opérationnalisation du Fonds vert pour le climat
2. Le coût du développement durable en Afrique
3. Le coût de l'adaptation en Afrique
4. Rapport sur l'empreinte écologique de l'Afrique
5. Rapport du groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique
6. Cadres de suivi et d'évaluation et Performance et gouvernance des fonds internationaux

Boîtes à outils et produits d'orientation

1 Le **système de protection du portefeuille de la BAD contre les perturbations climatiques** a été élaboré dans le but d'aider les équipes de projets à évaluer le risque que pose le changement climatique à leur activité, et de fournir les solutions à ce risque. Ce système se compose d'un outil d'analyse du climat destiné aux secteurs les plus vulnérables, d'un manuel d'analyse et de procédures de revue et d'évaluation des mesures d'adaptation. Le Fonds fiduciaire de la Finlande appuie ce système.

2 **Éléments de base des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA)** : ce manuel vise à aider les pays africains à mieux comprendre le concept des NAMA et les procédures qui permettent de les élaborer.

3 En collaboration avec l'OCDE, l'ONU et la Banque mondiale, la BAD a produit **une boîte à outils sur les options stratégiques de soutien à la croissance verte inclusive**. Cette boîte a été présentée au groupe de travail sur le développement du G20.

4 **Le Manuel pour les Programmes d'activité en Afrique** a été rédigé et publié dans le but d'expliquer et de faire valoir, dans le cadre du Mécanisme de développement propre, le programme d'activité aux acteurs du développement en Afrique.

Porter haut et fort la voix de l'Afrique

La BAD, qui est une voix pour l'Afrique et un facilitateur, s'est attelée à tirer le meilleur profit de cette position privilégiée et peser sur les orientations politiques adoptées sur la question du changement climatique et les décisions prises dans ce domaine. Son statut d'institution continentale de confiance, au caractère résolument africain, lui donne un poids considérable qui lui impose à l'évidence la responsabilité d'être à la tête de ces efforts.

Ces derniers temps, la Banque a joué un rôle crucial dans le renforcement et l'unification de la voix de l'Afrique sur le changement climatique, collaborant en cela avec l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies et la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement. La présence du pavillon africain à la CP 17 en 2011 était le produit phare de ce partenariat. C'était la première fois que l'Afrique disposait d'une plateforme qui lui était dédiée à la conférence pour un engagement de haut niveau.

En reconnaissance du rôle primordial qu'a joué le groupe de négociateurs africains, la BAD n'a cessé depuis 2008 de fournir à ce groupe un appui juridique, technique et financier. Cet appui renforce manifestement la capacité de ce groupe à représenter avec compétence et efficacité le continent dans les négociations sur le changement climatique. Ainsi, la BAD renforce les capacités du groupe à représenter la position commune de l'Afrique et produit des analyses pertinentes qui l'éclairent à cet égard. La BAD parraine également un nombre important de négociateurs pour leur permettre d'assister aux discussions organisées sur le changement climatique chaque année.

La BAD accueille conjointement les travaux préparatoires de l'Afrique pour la CP, visant en cela à dégager un consensus sur les priorités de l'Afrique et sur les préoccupations qui devraient figurer dans le bilan de ces conférences. La BAD a également accueilli conjointement les travaux préparatoires de l'Afrique pour la conférence de l'ONU sur le développement durable, Rio+20.

Stimuler le développement des capacités



Programme d'élaboration des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA) en Afrique

La BAD est en train de mettre en œuvre un certain nombre d'actions visant à aider les pays africains dans la préparation de leurs mesures d'atténuation appropriées au niveau national (NAMA). Ainsi, la BAD sensibilise les pays en développement, à l'occasion d'ateliers pour le renforcement des capacités de lutte contre le changement climatique, à l'importance d'avoir de telles mesures d'atténuation en place. Par ailleurs, mettant à profit un atelier organisé en 2011 lors des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenues au Panama, ainsi qu'une manifestation organisée en marge de ces négociations intitulée « NAMA : Catalyseur d'un développement à faible émission de carbone en Afrique » organisée à l'occasion de la CP17, la BAD, en collaboration avec Ecofys, a élaboré des orientations (Éléments de base pour les mesures d'atténuation appropriées au niveau national, 2012) pour aider les pays à créer leurs NAMA. Ces orientations constituent une première étape du renforcement des capacités et de la collaboration avec les pays membres sur les NAMA, alors que ces pays sont en train d'élaborer leurs stratégies de développement à faible émission de carbone et de croissance verte.

Le degré de préparation de ces pays est déterminant pour la façon dont ils saisiront les opportunités offertes par les NAMA. Un sondage a été réalisé au début de l'année 2012 pour évaluer l'appétit des pays pour les idées qu'offrent les NAMA. L'Éthiopie, qui possède un plan d'économie verte résistante au changement climatique, a été la première à y souscrire ; la BAD l'a donc aidée à élaborer des mesures d'atténuation appropriées au niveau national dans le secteur des transports. Des actions sont en cours d'exécution pour venir en aide à d'autres pays, dont Maurice (secteur énergétique), l'Ouganda (secteur agricole) et la Gambie (secteur agricole). La BAD appuie également l'Afrique dans sa participation aux négociations sur le climat en ce qui concerne la définition des NAMA et d'autres instruments de lutte contre le changement climatique, veillant ainsi à ce qu'ils répondent tous aux besoins du continent.

Partenariat pour un transport durable à faible émission de carbone (SLoCaT)

La BAD est l'un des organismes membres du Partenariat pour un transport durable à faible émission de carbone (SLoCaT). Ce partenariat vise globalement à mobiliser un appui international pour juguler l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre générés par les transports terrestres dans les pays en développement (Afrique, Asie et Amérique latine). Les membres du SLoCaT facilitent la production et la diffusion du savoir sur le transport durable à faible émission de carbone, tout en contribuant à l'élaboration de politiques efficaces et à leur application.

Séances de formation régionales sur le changement climatique et les mesures de protection

Le Groupe de la Banque organise depuis 2010 des formations ayant pour thème : « L'intégration dans l'activité de la Banque du changement climatique et des mesures de protection environnementale et sociale » dont ont bénéficié 350 spécialistes et fonctionnaires des cinq sous-régions de l'Afrique. Organisées en Ouganda, en Zambie, au Nigeria, au Sénégal, au Cameroun et au Maroc, ces séances de formation devaient permettre aux principaux acteurs du développement de chaque pays d'acquérir une connaissance approfondie sur le changement climatique, sur les politiques pour s'en protéger ainsi que sur les exigences opérationnelles à respecter pour améliorer la qualité des projets mis en œuvre. Le sondage post-formation des 350 participants montre que 95 pour cent d'entre eux estiment avoir acquis une meilleure connaissance générale du changement climatique et des procédures environnementales et de protection contre le changement climatique mises en place par le Groupe de la Banque.

Forum africain du carbone

La Banque africaine de développement est l'un des organisateurs et partenaires stratégiques du Forum africain du carbone. Ce forum est une foire commerciale et un espace d'échange sur les investissements dans les projets réducteurs des rejets de carbone en Afrique. C'est un cadre de discussion où sont analysés les dernières nouveautés sur le marché du carbone et les voies et moyens d'assurer la bonne mise en œuvre en Afrique du mécanisme de développement propre et autres mécanismes d'atténuation. Il organise également des séances d'affaires où les promoteurs de projets réducteurs des émissions de gaz à effet de serre exposent leurs travaux. Le Forum africain du carbone met en contact les principaux acteurs des marchés du carbone, notamment les maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage, les centres nationaux de coordination du changement climatique, les bureaux du mécanisme de développement propre, les organismes de promotion des investissements, les autorités nationales mandatées, les fournisseurs de services, les institutions financières et les sociétés intermédiaires. Depuis 2008 à ce jour, le Forum africain du carbone a été organisé dans les pays suivants : Sénégal (2008), Kenya (2010), Maroc (2011) et Éthiopie (2012).

Programme d'appui au financement carbone en Afrique

La BAD a mis sur pied en 2012 le Programme d'appui au financement carbone en Afrique grâce à un financement du Fonds d'assistance au secteur privé africain, parrainé par le gouvernement japonais. Ce programme fournit au personnel de la BAD, aux maîtres d'ouvrage et aux organismes étatiques une assistance technique directe. Il les sensibilise et les forme à l'intégration des aspects financiers du mécanisme de développement propre dans les projets financés par la Banque.

Une partie du Programme d'appui au financement carbone en Afrique prévoit le renforcement des capacités d'action des autorités nationales mandatées dans les pays où les projets s'inscrivant dans le mécanisme de développement propre ont été définis, créés et commercialisés. Trois PMR ont bénéficié d'ateliers sur le développement des capacités relatives au mécanisme de développement propre, et ce par le biais de leurs autorités nationales mandatées. Les pays bénéficiaires ont été le Mali (mars 2012), le Botswana (septembre 2012) et le Burkina Faso (octobre-novembre 2012). En plus de ces ateliers, du matériel de formation a été créé pour chaque pays et remis à son autorité nationale mandatée aux fins de promotion du mécanisme de développement propre.

Grâce au Programme d'appui au financement carbone en Afrique, la Banque a joué un rôle primordial dans l'élaboration et l'agrément d'une nouvelle méthodologie pour le mécanisme de développement propre qui répond aux besoins de l'Afrique. Cette méthodologie, « AM0108 : Interconnexion entre les réseaux électriques pour l'échange d'énergie », a été approuvée par le conseil exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à l'occasion de sa 69e réunion à Bangkok en septembre 2012. Elle prépare le terrain pour que les projets énergétiques en Afrique reçoivent des financements supplémentaires et qu'ils puissent ainsi lever plus de fonds pour construire les infrastructures cruciales.

Levée de fonds pour la lutte contre le changement climatique en Afrique

Les fonds qui serviront à la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique de la BAD, soit 6,4 milliards de dollars US entre 2011 et 2015, proviendront des fonds propres de la Banque, de fonds fiduciaires bilatéraux et d'instruments de financement de la lutte contre le changement climatique. La Banque va intensifier ses investissements par une utilisation plus rationnelle et efficace des différents instruments dont elle dispose pour financer la prévention du changement climatique. Elle appuiera par ailleurs toute autre démarche innovante, notamment l'exploitation des ressources nationales des pays. Ci-après un aperçu des dispositifs de financement auxquels participe la Banque.



Fonds d'investissement climatiques

Les Fonds d'investissement climatiques sont un ensemble d'instruments financiers conçus pour amorcer la transition vers un développement à faible émission de carbone et résistant au changement climatique, en augmentant le flux de financements provenant des banques de développement multilatérales, dont la BAD. Ainsi, les Fonds d'investissement climatiques accordent aux pays en développement des dons, des prêts concessionnels ; ils leur fournissent des dispositifs d'atténuation du risque et des capitaux, qui leur permettent de lever des fonds substantiels auprès des banques multilatérales de développement opérant dans le secteur privé, et auprès d'autres sources.

Les Fonds d'investissement climatiques sont : le Fonds pour les technologies propres, et le Fonds stratégique climat. Ils sont parmi les instruments de financement les plus rapides au monde pour lutter contre le changement climatique (7 milliards de dollars US). La BAD collabore avec eux depuis leur création en 2008. Elle compte acheminer le tiers de l'ensemble des Fonds d'investissement climatiques vers l'Afrique, soit 900 millions de dollars US environ.

Fonds d'investissement climatiques

Fonds pour les technologies propres (FTP)		Fonds stratégique climat (FSC)		
FTP dans le monde entier	USD 5 milliards	FSC dans le monde entier	USD 2 milliards	
FTP en Afrique	USD 1.9 milliards	FSC en Afrique	USD 615 millions	
Par le canal de la BAD	USD 757 millions	Par le canal de la BAD	USD 250 millions	
Présenter, déployer et transférer des technologies à faible émission de carbone pour un développement faible en émission de carbone	Programmes ciblés pour piloter de nouvelles approches visant à lancer la transformation avec le potentiel pour renforcer la résistance au changement climatique			
	Programme pilote de protection contre les chocs climatiques	Programme d'investissement dans les forêts	Programme de développement accéléré des énergies renouvelables	
Énergies renouvelables, efficacité énergétique, transport urbain, commercialisation de financement durable pour l'énergie	Intégrer la résistance aux chocs climatiques dans la planification du développement	Réduire les émissions résultant de la déforestation	Créer des opportunités économiques, accroître l'accès à l'énergie par les énergies renouvelables	
Égypte, Maroc, Nigeria, Afrique du Sud et MENA (Algérie, Égypte, Jordanie, Maroc, Tunisie)	Mozambique, Niger, Zambie	RDC, Burkina Faso, Ghana	Éthiopie, Mali, Kenya, Tanzanie, Libéria	

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Créé en 1991, le Fonds pour l'environnement mondial est l'instrument financier des Conventions sur la diversité biologique, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Il est chargé de la gestion de quatre fonds : son propre fonds fiduciaire, le Fonds pour les pays les moins avancés, le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds de mise en œuvre du protocole de Nagoya. Il obtient depuis 1991 de très bons résultats avec les pays en développement et les économies en transition. Au 5 oc-

tobre 2012, il avait accordé 10,9 milliards de dollars US en dons et avait levé 53 milliards de dollars US en cofinancement au profit de 3 000 projets environ dans plus de 165 pays.

Le Fonds pour l'environnement mondial finance les projets qui visent à améliorer l'état de l'environnement mondial. Ces projets concernent la biodiversité, le changement climatique, les eaux internationales, la dégradation des terres, la couche d'ozone et les polluants organiques persistants. Leur financement s'opère par le biais d'organismes agréés, lesquels disposent d'un accès direct aux fonds. La BAD est devenue un organisme de

mise en œuvre du Fonds pour l'environnement mondial en 2004.

Le portefeuille de la Banque s'élève à 80 millions de dollars US, dont 61 millions ont été affectés depuis novembre 2011. Les secteurs concernés sont l'agriculture, les ressources naturelles, la gestion de l'eau et les énergies renouvelables. Les projets financés visent principalement l'atténuation du changement climatique. Par ailleurs, des efforts concertés sont déployés pour multiplier les activités d'adaptation au changement climatique, au regard de la demande actuelle et de l'augmentation des fonds mis à la disposition de l'Afrique à cet effet.

Fonds forestier du bassin du Congo

Hébergé par la Banque africaine de développement, le Fonds forestier du bassin du Congo (multidonateurs) a été créé en juin 2008 par les gouvernements du Royaume-Uni, de la Norvège, et les ministres chargés des forêts représentant les États du bassin du Congo membres de la Commission des forêts d'Afrique centrale.

Le Fonds forestier du bassin du Congo vise à lutter contre les effets du changement climatique en réduisant, en vue de l'inverser à terme, la tendance à la déforestation dans le bassin du Congo. À cette fin, ce fonds collabore étroitement avec les États d'Afrique centrale, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, les partenaires techniques du bassin du Congo, les institutions de financement du développement, les ONG et le

secteur privé. Il octroie aux organismes admissibles des dons qui permettent de : i) ralentir et d'inverser à terme, le rythme de déforestation dans le bassin du Congo ; ii) fournir des dispositifs d'appui à la conservation des forêts ; iii) préserver leurs bienfaits pour les populations locales ; et iv) mobiliser des fonds supplémentaires pour exécuter les mesures qui s'imposent. Par ailleurs, ce fonds renforce la capacité des centres climatologiques des pays du bassin du Congo à réaliser leurs projets. Il permet aussi aux populations forestières de la région d'obtenir des avantages financiers par le biais du dispositif REDD+.

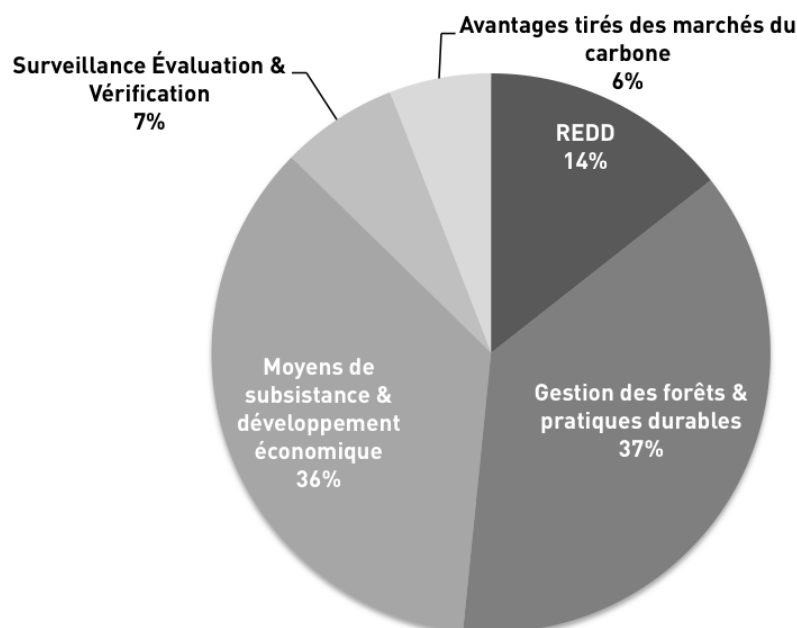
Le Fonds forestier du bassin du Congo a bénéficié initialement d'une capitalisation de 118 millions d'euros environ de la part du Royaume-Uni et de la Norvège. Le

Royaume-Uni a annoncé une contribution de 56,5 millions d'euros (50 millions de livres sterling) au Fonds, et la Norvège 60,7 millions d'euros (500 millions de couronnes norvégiennes).

À ce jour, le Fonds forestier du bassin du Congo a lancé deux appels d'offres, en août 2008 et en décembre 2009. Il gère aujourd'hui un portefeuille de 41 opérations d'un montant total de 84 millions d'euros. Ce portefeuille compte 27 projets d'ONG (26 millions d'euros au total), treize projets publics (52 millions d'euros au total), et la première phase d'un projet régional de surveillance et de mesure, notification et vérification d'une valeur de six millions d'euros.

Projets du Fonds forestier du bassin du Congo par thème

La répartition thématique du portefeuille tenu par le Fonds forestier du bassin du Congo est présentée dans le graphique à secteurs ci-dessous :



Facilité africaine de l'eau (FAE)

La Facilité africaine de l'eau est un programme du Conseil des ministres africains de l'eau qui est hébergé par la Banque africaine de développement. Créée en 2004 comme fonds spécial, la Facilité aide les pays africains à atteindre les objectifs de la Vision africaine de l'eau pour 2025.

La Facilité africaine de l'eau propose des dons allant de 0,05 à cinq millions d'euros à un large éventail d'institutions et d'organismes qui mènent des activités en Afrique et dont les projets sont en harmonie avec sa mission et sa stratégie. Elle a trois axes d'action

stratégiques prioritaires : 1) élaborer des projets d'investissement et réunir les fonds d'investissement au profit des projets qu'elle soutient ; 2) créer un environnement à même d'attirer des financements efficaces et durables en améliorant la gouvernance de l'eau ; 3) diffuser les connaissances actuelles sur l'eau pour l'élaboration de projets viables et l'instauration d'une gouvernance éclairée qui attirent des financements efficaces et durables.

La Facilité africaine de l'eau a financé, depuis 2006, 73 projets nationaux et régionaux au total

dans cinquante pays. Elle a réuni plus de 420 millions d'euros (70 % de son portefeuille) grâce à ses activités d'élaboration de projets. En moyenne, chaque euro apporté par la Facilité africaine de l'eau a attiré vingt euros de fonds additionnels.

La Facilité africaine de l'eau est intégralement financée par l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, la Fondation Bill et Melinda Gates, le Burkina Faso, le Canada, le Danemark, la Commission européenne, la France, la Norvège, le Sénégal, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni et la Banque africaine de développement.

IAEAR (Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural)

Dans les campagnes africaines, où vit 60 % de la population du continent, de grandes superficies subissent régulièrement des épisodes climatiques extrêmes : sécheresses dans la corne de l'Afrique, raréfaction de l'eau au Sahel, inondations au Mozambique et au Kenya. Pour lutter contre ces phénomènes et appuyer la Vision africaine de l'eau pour 2025 et les Objectifs du millénaire pour le développement, la Banque africaine de développement a lancé en 2003 l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (IAEAR), afin d'attirer l'attention sur le milieu rural. L'IAEAR vise globalement à porter le taux d'accès à l'eau et aux services d'assainissement de base à 80 % d'ici à 2015, et à élargir cet accès à tous en 2025.

Les États africains et les partenaires internationaux au développement ont adopté l'IAEAR comme cadre commun pour la mobilisation des fonds et le financement de l'accès à l'eau et aux services d'assainissement en milieu rural en Afrique. Ils ont également convenu de créer un fonds fiduciaire-IAEAR géré par la BAD, pour lever des fonds additionnels en vue du financement de ses programmes. À la fin du mois de juin 2012, la BAD avait financé trente-deux programmes ruraux d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans vingt-quatre pays, d'un montant total de 1,4 milliard de dollars US environ. Elle avait également levé quelque 4 milliards de dollars US auprès d'autres bailleurs de fonds, notamment des donateurs, des gouvernements africains et des populations bénéficiaires. Le portefeuille IAEAR

de la Banque compte vingt-huit projets et programmes en activité.

Le Plan stratégique de développement 2012-2015 de l'IAEAR a été élaboré sur la base des conclusions d'un examen interne de l'IAEAR réalisé en 2010 et d'un examen externe indépendant qui a démarré en 2011. L'orientation stratégique de ce plan est axée sur quatre piliers majeurs : la gouvernance, le financement tiré par la demande, la communication et le changement climatique. Le Plan stratégique nécessite un financement de 8,1 milliards de dollars US environ, dont 1,6 milliard environ sera apporté par la Banque et 0,4 milliard levés par le fonds fiduciaire de l'IAEAR. Le nombre de bénéficiaires supplémentaires avoisinera les 115 millions.



Fonds pour l'énergie durable en Afrique

La Banque africaine de développement héberge le Fonds pour l'énergie durable en Afrique. Ce fonds a démarré son activité au début de l'année 2012 avec un apport du gouvernement danois de 300 millions de couronnes danoises (environ 55 millions de dollars US). Il vise à stimuler la croissance et la création d'emplois en Afrique en augmentant la production d'énergies renouvelables fiables et en y élargissant l'accès, surtout dans les régions urbaines et péri-urbaines. Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique compte deux guichets.

Le premier est un guichet de dons qui appuie les travaux préparatoires des projets. Il vise à rendre bancables et admissibles au cofinancement par la BAD et d'autres institutions, les projets à méso-échelle d'énergies renouvelables. Il cible donc les projets dont le financement varie entre trente et soixante-quinze millions de dollars US (soit le niveau inférieur de la fourchette d'investissement de la Banque dans le secteur privé). Ce premier guichet est déjà ouvert. Quatre projets présentés par des promoteurs privés sont en cours d'étude aux fins du préfinance-

ment ; ils concernent l'énergie hydrosolaire, la valorisation énergétique des déchets, l'énergie solaire et des programmes de biocarburant.

Le deuxième guichet prendra la forme d'un instrument d'investissements en actions. Celui-ci visera à promouvoir les programmes d'énergies renouvelables dans une fourchette d'investissements comprise entre dix et trente millions de dollars US, au moyen de capitaux de démarrage et de capitaux de développement, ainsi que de savoir-faire managérial. Il s'agit d'un créneau qui est largement négligé par le secteur financier en ce moment, situé entre les investissements à grande échelle pris en charge par le premier guichet et les projets de petite taille, les microprojets et les projets communautaires auxquels s'intéresse un grand nombre d'initiatives visant la coopération dans le développement. Cet instrument sera géré par un gestionnaire externe de fonds. Il comportera un volet « dons » dédié aux travaux préparatoires des projets et un fonds de (co-)investissement dans les projets admissibles.

La Banque et l'État danois voient le Fonds pour l'énergie durable en Afrique comme une des principales plateformes multidocteurs pour la mise en œuvre du programme Énergie durable pour tous en Afrique. Les discussions avec d'éventuels donateurs se poursuivent toujours en vue d'étoffer l'enveloppe de financement et d'étendre le champ d'action du Fonds. Les modalités exactes de cette nouvelle plateforme sont en cours d'élaboration. Elles devraient être achevées au premier trimestre 2013.

La BAD a annoncé un financement de vingt milliards de dollars US et s'est engagée à réunir, d'ici à 2030, 80 milliards de dollars US supplémentaires au titre de sa contribution au programme Énergie durable pour tous. Ces financements permettront de connecter plusieurs pays entre eux, d'exploiter l'important potentiel des énergies renouvelables et de fournir en énergie les foyers vulnérables sur tout le continent.

Fonds d'adaptation aux changements

En septembre 2011, le Conseil du Fonds d'adaptation aux changements climatiques a accrédité la Banque africaine de développement comme neuvième entité multilatérale de mise en œuvre. Depuis cette date, la Banque a identifié des projets pouvant être exécutés au Cameroun et au Kenya. Leur exécution commencera dès que les fonds nécessaires seront mis à la disposition des entités multilatérales de mise en œuvre.

Perspectives

Au fil du temps, la nécessité d'intégrer les politiques de lutte contre le changement climatique dans les plans nationaux de développement s'est imposée de manière plus évidente, car ces politiques ne donnent leurs fruits que si elles font partie intégrante de plans à grande échelle qui ambitionnent de conférer au développement national un caractère durable. En effet, on s'accorde généralement à reconnaître que les politiques qui visent la lutte contre le changement climatique et celles qui ciblent le développement durable se renforcent mutuellement.

Les incidences financières sont lourdes quand il s'agit d'atteindre les résultats inscrits dans les plans nationaux de développement durable qui intègrent la question du changement climatique. C'est la raison pour laquelle la BAD, qui est une voix pour l'Afrique et un facilitateur, a multiplié ses efforts pour tirer le meilleur profit de cette position privilégiée et peser sur les orientations politiques et les décisions prises concernant les questions pertinentes, comme le financement de la lutte contre le changement climatique. À titre d'exemple, et dans le cadre des financements consentis par les banques multilatérales de développement et les institutions de financement du développement pour le suivi du changement climatique, la BAD dirige la création, en collaboration avec des banques multilatérales de développement, d'une méthodologie de surveillance des mesures d'adaptation. Elle œuvre par ailleurs à la création d'une « Facilité verte pour l'Afrique ».

La Facilité verte pour l'Afrique a été créée à la demande des chefs d'États africains. Ce dispositif constituera une plateforme modulable qui comblera le déficit de financement en faveur de la lutte contre le changement climatique. Il apportera également l'appui nécessaire aux interventions visant à combattre le changement climatique en Afrique. Cette plateforme réunira un certain nombre d'instruments, anciens et nouveaux, dans le but d'ouvrir l'Afrique aux fonds de lutte contre le changement climatique, tout en tenant compte du programme global de développement durable. On estime qu'à long terme, cet instrument se développera jusqu'à devenir une des principales voies d'acheminement des fonds en Afrique, notamment à partir du Fonds vert pour le climat, créé à l'occasion de la 17^e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CP 17 de la CCNUCC). Loin de faire concurrence aux instruments financiers existants, la Facilité verte pour l'Afrique les complètera.

Le Fonds vert pour le climat vise à instaurer un équilibre entre les allocations à l'adaptation et celles à l'atténuation, une partie importante des nouveaux fonds multilatéraux pour l'adaptation devant transiter par ce fonds. L'Afrique attend un accès plus large aux ressources du Fonds vert pour le climat pour relever l'immense défi du changement climatique. La BAD est particulièrement satisfaite de constater que la Facilité verte pour l'Afrique appuiera les pays en développement dans leur tentative de s'adapter aux effets du changement climatique et de plafonner, voire réduire, leurs émissions de gaz à effet de serre au fur et à mesure qu'ils se développent. La Banque a en effet joué un rôle important dans la conception du Fonds vert pour le climat, ayant détaché un membre de son personnel au groupe de soutien technique du comité de transition. À l'avenir, s'appuyant sur l'expérience de fonds internationaux similaires, la BAD tâchera d'élargir l'accès de l'Afrique au Fonds vert pour le climat par le biais de son portefeuille, et surtout par le renforcement des systèmes nationaux, ce qui permettra d'augmenter chaque année le nombre de pays africains capables d'accéder directement aux ressources du Fonds.

Dans tout ce qu'elle entreprend, la BAD s'efforce de créer des partenariats mutuellement avantageux et se félicite des efforts conjugués des partenaires et institutions de développement locaux et internationaux. Avec votre soutien, la Banque ne cessera de s'acquitter de ses responsabilités de manière efficace et efficiente, contribuant ainsi à une croissance économique africaine durable, résistante, florissante et respectueuse de l'environnement.



Références

GIÉC, 2007 : Résumé à l'intention des décideurs. Document : Bilan 2007 des changements climatiques : Impact, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, M.L. Parry, O.F. Canziani, J.P. Palutikof, P.J. van der Linden et C.E. Hanson, éd., Cambridge University Press, Cambridge, R.-U., 7-22.
http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg2/en/spm.html

OMS OMM 2012 : Un atlas de la santé et du climat
<http://www.who.int/globalchange/publications/atlas/fr/index.html>

PEW Centre on Global Climate Change 2002: Climate Change Mitigation in Developing Countries
http://www.c2es.org/docUploads/dev_mitigation.pdf

AMCOW 2011 : Politique et stratégie de l'AMCOW pour l'intégration du genre dans le secteur de l'eau en Afrique
<http://www.amcow-online.org/images/Resources/24%20june%20AMCOW%20french.pdf>

UNDP (2009) Project Document: Piloting climate change adaptation to protect human health. (PIMS 3248) Projet international financé par le Fonds pour l'environnement mondial ; mise en œuvre de l'OMS.

McMichel J. Anthony, Insights from the past millennia into climatic impacts on human health and survival. www.pnas.org/cgi/doi/10.1073/pnas.1120177109

BAD 2011 : Le coût de l'adaptation au changement climatique en Afrique
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/Cost%20of%20Adaptation%20in%20Africa.pdf>

Références photographiques

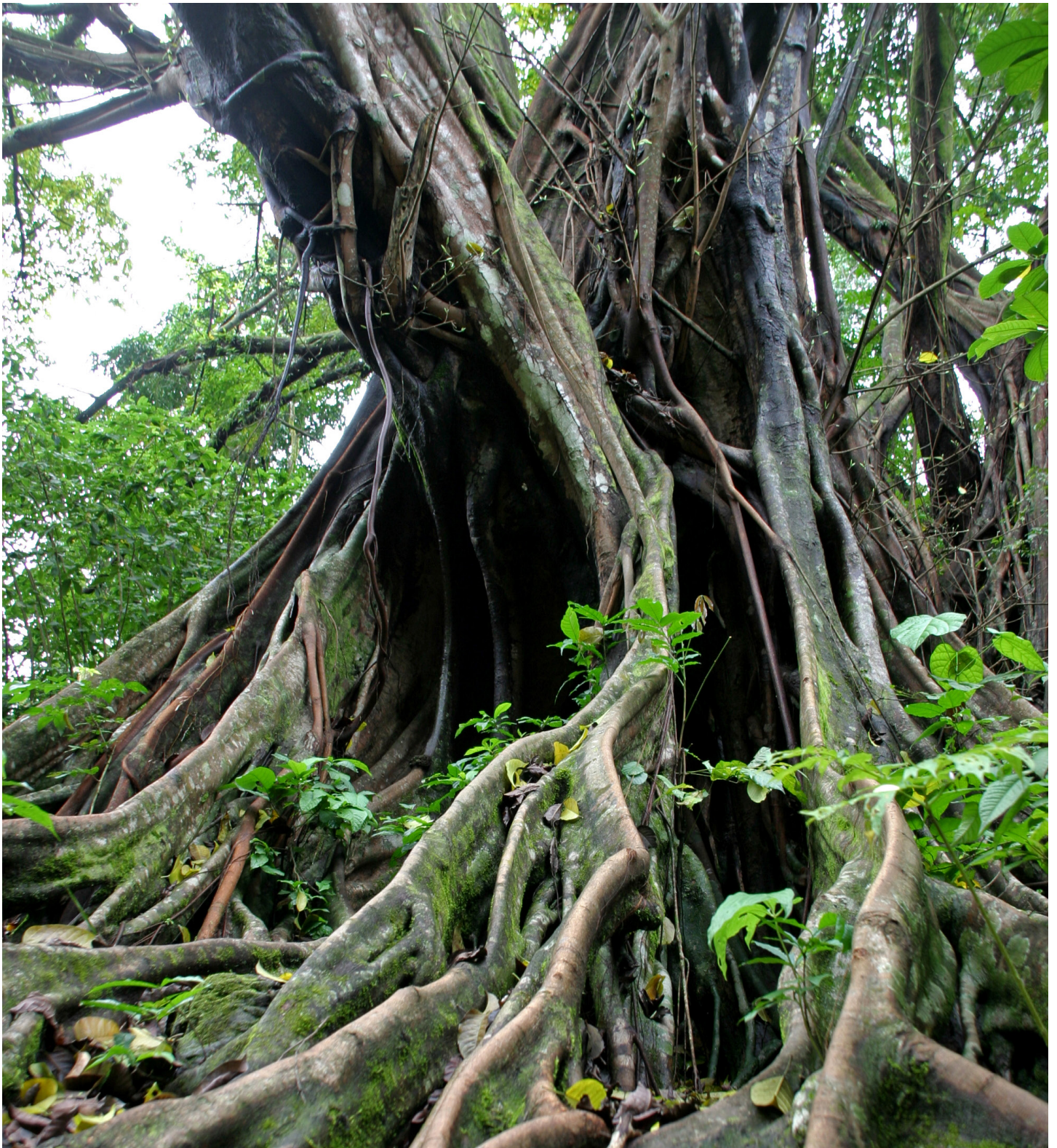
Banque africaine de développement : Pages - 3, 5-6,9-10, 13-14, 13.1, 13.2, 13.4, 14.1, 14.2, 25, 26, 29, 30, 35, 42, couverture arrière

Charles Omole : Page - 27

FIDA : Pages - 18, 19

Kurt Lonsway : Pages - 39, 14.4

Sherry-Lachelle/<http://travelspirit333.wordpress.com/> : Couverture, 7-8, 33



Le Groupe de la Banque africaine de développement

La Banque africaine de développement est une institution multilatérale de financement du développement détenue par 54 pays africains et 24 pays non africains. Elle a pour mission de contribuer à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration des conditions de vie des Africains et à la mobilisation des ressources nécessaires au développement économique et social du continent. Elle aide les pays africains, individuellement et collectivement, à réaliser un développement économique et de progrès sociaux durables.



Site Internet : www.afdb.org
Contact : CCCsecretariat@afdb.org